RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Association DOMUS VITAE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Règlement intérieur

Ce règlement intérieur précise les modalités de fonctionnement de l'association et complète les statuts. Il s'impose à l'ensemble des membres, bénévoles, salariés, volontaires et toute personne participant aux activités de l'association.

Version : 1.0
Date d'adoption : ……
Approuvé par : Conseil d'administration / Assemblée générale du ……

Coordonnées de l'association

DOMUS VITAE
Adresse : ……
Code postal – Ville : ……
Téléphone : ……
E-mail : ……
Site internet : ……

Document officiel de l'association
Toute reproduction ou diffusion partielle ou totale doit respecter les dispositions définies par l'association.